



La Communauté de Communes du Grand Langres & la Ville de Langres

Recrutent par contrat

UN AGENT D'EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (H/F)

Poste à pourvoir le 15 octobre 2022

L'agent d'exploitation des équipements sportifs est placé sous l'autorité du responsable de service. Sa mission principale est d'assurer l'entretien et la surveillance des équipements sportifs et des aires de jeux. Selon les besoins du service, il interviendra ponctuellement sur les autres équipements sportifs de la Ville.

Missions :

- Accueillir et orienter les publics en veillant à leur sécurité
- Surveiller les accès aux équipements
- Entretien des espaces verts
- Veiller au bon fonctionnement des équipements
- Tenir les registres à jour
- Participer à l'organisation des manifestations sportives de la Ville
- Assister et conseiller la direction
- Réaliser une maintenance préventive et fonctionnelle
- Proposer des actions pour atteindre les objectifs du service
- Effectuer des travaux de maintenance et d'entretien dans les équipements sportifs

Profil :

- Savoir faire la maintenance de 1^{er} niveau dans les domaines suivants : serrurerie, électricité, plomberie
- Connaissances et mise en œuvre des règles de sécurité
- Connaissances des règles d'utilisation des produits d'entretien et des machines-outils (débroussailleuse, taille-haie...)
- Sens du relationnel
- Polyvalence
- Etre titulaire du permis B pour effectuer les déplacements entre site (mise à disposition d'un véhicule de service), le permis C serait apprécié

Conditions d'exercice du poste :

- Poste à temps complet
- Contrat dans le cadre d'un remplacement temporaire (initialement jusqu'au 31 décembre 2022), possibilité de renouvellement
- Titres restaurant, COS

Renseignements auprès de Monsieur CARCANO, responsable du service, (06.37.74.72.26) du Service RH (03.25.87.77.77 – rh@langres.fr).

Adressez votre candidature avant le 30 septembre 2022
au Service RH de la Communauté de Communes du Grand Langres
rh@langres.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification. Plus d'informations sur la protection des données individuelles : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.